

## ***Le Programme de Réussite Educative***

Il est proposé, dès septembre 2005 aux communes déjà dotées d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale, afin de développer le pilier « égalité des chances », par des financements dédiés.

Les communes, sur la base d'un diagnostic préalable conjuguant indicateurs de précarité et faiblesse des résultats scolaires présentent un projet définissant les actions prioritaires à conduire en tenant compte des ressources locales.

Les orientations méthodologiques du PRE nécessitent la constitution d'un réseau de partenaires réunissant l'ensemble des acteurs socio éducatifs du territoire.

Le partenariat requière l'ouverture d'espaces d'échanges et de coopération pour définir des modes d'action complémentaires concertés et coordonnés. La recherche de la complémentarité entre dispositifs, mais surtout entre PRE et droit commun fait donc partie intégrante de la mise en œuvre du PRE et permet également d'asseoir la légitimité d'un dispositif accueilli bien souvent avec circonspection.

Lassitude face à la succession des dispositifs, illisibilité et incompréhension de la politique publique sont les expressions largement partagées par les acteurs éducatifs. Elles se traduisent bien souvent par des réactions de rejet face au dernier né des dispositifs « la réussite éducative ».

Pourquoi attribuer des financements à un nouveau dispositif plutôt que de pallier au déficit du droit commun ? Cette réaction émane tant de l'institution scolaire que des structures de soins comme les CMPP, des associations qui interviennent dans le domaine éducatif, des services sociaux du département, les clubs de préventions.....

Le Programme de réussite éducative, au regard du cadrage qui est le sien (loi Borloo de programmation pour la cohésion sociale de janvier 2005) permet de penser le développement des individus en termes :

- D'éducation formelle (l'école) et d'éducation familiale.
- D'éducation non formelle dans les associations, les clubs sportifs, les conservatoires municipaux où l'on sait que l'on fait aussi des apprentissages, que l'on développe des compétences et que l'on acquiert estime de soi et parfois même jubilation devant le savoir.
- D'éducation informelle, celle qui se fait dans l'expérience de la vie quotidienne, dans les usages de la ville, dans les relations entre pairs ou les loisirs non contraints.

Remettre l'enfant dans une logique de réussite éducative (qui passe aussi, mais non exclusivement par la réussite scolaire), c'est restaurer une image positive de soi, condition de l'entrée dans les apprentissages, mais également s'occuper de sa santé, soutenir et accompagner ses parents dans le rôle primordial qu'ils ont à jouer en coopération avec l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès de leur enfant.

Comment évaluer le plus finement possible les besoins de l'enfant en prenant en considération la globalité de son environnement et en particulier sa famille et ses capacités à coopérer, à porter un projet visant la réduction de ses propres fragilités ?

Le PRE soutient le postulat du croisement des approches et de la conjugaison des solutions comme moyen de maximiser l'efficacité et la pertinence de l'action publique et de réaliser effectivement l'amélioration des situations fragiles. Cette option méthodologique se retrouve dans les équipes pluridisciplinaires de soutien parfois appelées « cellules de réussite éducative ».

L'équipe Pluridisciplinaire de Soutien (E.P.S) est le reflet de l'implication des partenaires institutionnels réunis au sein du Conseil Consultatif de la Réussite Educative.

Elle est composée de tous les acteurs engagés sur le territoire et intervenant dans les domaines éducatifs, pédagogiques, sociaux, sanitaires, culturels. Il s'agit d'organiser la confrontation des points de vue afin de garantir une analyse pluridisciplinaire de la situation d'un enfant en prenant en compte la globalité de son environnement.

En mettant autour de la même table, de manière régulière les acteurs éducatifs issus de différents champs ; scolaire, social, sanitaire, culturel et sportif, le PRE a favorisé l'approche globale des situations des enfants et l'organisation des compétences pluridisciplinaires des acteurs que l'on retrouve dans les parcours (propositions d'accompagnement, d'actions inscrites dans le temps).

Le rôle de l'E.P.S :

- Poser un diagnostic partagé : quel est le problème ?
- Définir des objectifs partagés : quel est le parcours proposé à l'enfant et à sa famille ?
- Prévoir les modalités de suivi et d'adaptation de l'accompagnement : quel est le co-portage ?  
Quelles sont les ressources mobilisées ?
- Prévoir les modalités d'évaluation des actions : quels sont les objectifs de résultats ?
- Déterminer la fin des parcours.

Suite aux diagnostics et préconisations définis collégalement en EPS, la réussite éducative s'applique à construire de la cohérence éducative avec les parents, autour de l'enfant, dans son intérêt, en partageant des objectifs éducatifs communs, en organisant et planifiant l'intervention d'un ensemble d'acteurs éducatifs.

Le parcours permet en effet de donner corps à l'individualisation des situations et à la mise en œuvre d'un soutien personnalisé. Celui-ci implique l'élaboration concertée d'un projet d'accompagnement dont les objectifs sont co-construits et les actions co-portées par la communauté éducative concernée ; parents, institutions, professionnels, associations.....

### **Récit d'un parcours en guise d'illustration**

*Madame M. se présente à la réussite éducative, orientée par l'école de son enfant, B. B. redouble son CP et il a encore d'énormes difficultés pour rentrer dans les apprentissages. Il est suivi par le RASED, le bilan psy ne révèle pas de déficiences intellectuelles mais l'enseignante spécialisée qui le suit individuellement deux fois par semaine note des difficultés importantes et pose la question lors d'une équipe éducative, d'un trouble spécifique des apprentissages. La maman vit seule avec ses trois enfants dans deux chambres d'un hôtel de la ville. Elle est analphabète et se trouve bien démunie pour gérer l'ensemble des rendez-vous médicaux nécessaires à une meilleure appréhension des difficultés de son enfant. Le référent de parcours et la psychologue de la RE reçoivent donc Madame en entretien individuel afin d'entendre sa demande, de lui présenter le dispositif et d'évaluer ses capacités à prendre en charge les démarches inhérentes à la fragilité de son enfant. Après recueil de son adhésion, la situation de B est présentée à l'E.P.S (Equipe Pluridisciplinaire de Soutien) où siège de manière régulière : la MDS, la psychologue scolaire du RASED, l'assistante sociale du CMPP, l'AS scolaire, le médecin scolaire, le club de prévention, le directeur du centre de loisirs, la directrice du CIO. **L'approche globale** de la situation par l'ensemble des partenaires révèle une situation déjà connue depuis au moins un an, mais restée en l'état faute de coordination entre le travailleur social basé à Paris qui suit la famille et l'école dans laquelle il ne s'est jamais rendu. Madame est peu voire pas soutenue pour accomplir l'ensemble des démarches qui lui sont demandées.*

*Le parcours est alors établi autour des objectifs suivants : déterminer si B souffre d'un trouble spécifique des apprentissages, obtenir un suivi social de proximité en transférant la situation de cette famille à la MDS du secteur, mettre en place les soins nécessaires à une prise en charge de la difficulté de l'enfant.*

*Plusieurs actions sont alors préconisées par l'EPS et présentées à la maman. B. sera conduit par le référent de parcours chez un pédiatre « ré adaptatrice fonctionnelle » à l'Hôpital d'Evry. Ce médecin est régulièrement sollicité par les enseignants pour dépister des troubles spécifiques. Dans le même temps, B est inscrit dans un club coup de pouce CLE.*

*Après le rendez-vous chez le pédiatre à Evry, un certain nombre de bilans sont prescrits : bilan orthophonie, ergothérapie, psychologique, psychomotricité, ophtalmologie et les rendez-vous sont pris par le référent de parcours en présence de la maman.*

*Les bilans ne révèlent pas de troubles spécifiques des apprentissages, néanmoins, B a besoin d'un suivi intensif en orthophonie à raison de deux fois par semaine. L'équipe RE s'occupera de mettre en place ces soins.*

*Des contacts sont pris entre le travailleur social de Paris et la directrice de la MDS pour formaliser les modalités du transfert de la situation afin d'avoir les moyens d'agir sur l'accès au logement de cette famille, source de beaucoup de ses maux.*

## Comment organise-t-on la complémentarité ?

La réussite éducative a déjà du créer les conditions d'une complémentarité avec les dispositifs la précédant. Sur les territoires dotés d'un CLAS, la RE a développé des partenariats étroits qui permettent d'assurer pour les enfants qui relèvent du dispositif, un suivi individualisé en impliquant étroitement les familles.

L'accompagnement éducatif (circulaire du 13 juillet 2007), dernier né des dispositifs est arrivé 2 ans après le démarrage des premiers PRE, pour certains, l'année qui a suivi leur installation, c'est le cas à Fleury. La confusion a pu s'installer chez les partenaires mobilisés autour de la réussite éducative, notamment, les personnels de l'éducation nationale, mais également chez les coordonnateurs des PRE.

Les actions dites d'accompagnement à la scolarité que les PRE avaient pu mettre en place se trouvaient remises en cause, puisque l'éducation nationale se positionnait massivement (beaucoup de moyens) et de manière pérenne sur la question de la re-médiation scolaire.

Pour autant, l'action des PRE ne se limitant pas à l'accompagnement à la scolarité, l'arrivée de l'accompagnement éducatif a rapidement été perçue par les équipes de réussite éducative comme une ressource supplémentaire et pertinente permettant d'accompagner la scolarité des enfants en difficulté.

Plus qu'une ressource, la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif ainsi que du soutien individualisé parce qu'elle nécessite un suivi individualisé des enfants qui y sont orientés offre la possibilité d'intensifier le partenariat avec les enseignants en développant des outils de suivi communs sachant que nous visons tous le même objectif : assurer la réussite des enfants.

Sur notre circonscription, nous sommes engagés dans un projet de formation associant les enseignants et l'équipe de la Réussite Educative dans le cadre d'une animation pédagogique. L'objectif est d'aboutir à un outil partagé d'orientation et de suivi des enfants en difficulté scolaire.

Les méthodes développées par les PRE pour définir, mettre en œuvre et suivre de manière individualisée les parcours des enfants qui lui sont orientés sont évidemment transposables et doivent irriguer la réflexion et renforcer la cohérence des parcours en intensifiant les liens nécessaires entre l'école, l'enfant, sa famille et éventuellement d'autres acteurs éducatifs déjà constitués en réseau formel dans le cadre des EPS.

Les résultats partiels de l'évaluation du dispositif sur la ville de Fleury Mérogis ont mis en évidence la plus value apportée par l'action concertée de l'ensemble des acteurs à un temps T autour d'un enfant. La mobilisation en cohérence de tous ceux qui participent à son éducation est au minimum vecteur de changement, au mieux, levier de réussite.

### **En conclusion**

Nous sommes dans une nouvelle configuration des politiques publiques. Nous avons aujourd'hui à décliner des dispositifs en fonction d'une spécificité locale. La cohérence sera celle qui sera donnée par les acteurs du territoire éducatif. Le territoire éducatif ne saurait se réduire à l'école ; il s'étend en effet à l'ensemble des acteurs qui ont d'une manière ou d'une autre en charge l'enfance et la jeunesse et une mission éducative.

Réfléchir sur la mission éducative ne peut se faire uniquement à partir d'une institution mais à partir de l'enfant et plus largement de la société dans laquelle il évolue.

La succession et l'empilement des dispositifs ne sont pas nouveaux et on peut faire l'hypothèse que d'autres viendront encore s'empiler. Malgré tout, il ne faut pas que cet empilement empêche l'intelligence des acteurs locaux dans leur recherche d'une articulation pertinente de l'ensemble des dispositifs qui visent tous le même objectif : assurer la réussite des enfants / élèves.

La sociologie des organisations nous a appris depuis longtemps que le système ne fonctionne pas tant par les injonctions bureaucratiques que par la capacité des acteurs à interpréter, transformer, adapter, faire vivre.

**Erella DUVAL**  
**Coordinatrice de la Réussite Educative – Ville de Fleury Mérogis**